

Liste de vérification pour la recherche dans le Nord canadien



Les étapes décrites ci-dessous sont essentielles pour faire de la recherche de manière sécuritaire, respectueuse et fructueuse dans le Nord. Avant d'arriver dans le Nord canadien, prenez connaissance de la liste de vérification ci-dessous. Pour obtenir des précisions et pour vous renseigner sur les ressources utiles à votre projet de recherche, consultez le [site Web](#) de Savoir polaire Canada.

Collecte de l'information

Au moins un an avant le projet

Administrations locales et régionales

- J'ai déterminé à quels organismes locaux et régionaux je devrais m'adresser pour mon projet de recherche à venir et j'ai communiqué avec eux pour les faire participer dès les premières étapes de mon projet.



Pour faire de la recherche de manière responsable et respectueuse dans le Nord canadien, il est essentiel de faire participer les administrations locales de la collectivité la plus près de votre lieu de recherche à l'élaboration, à la planification et à la réalisation de votre projet.

Permis

- Je me suis renseigné sur les permis et licences de recherche régionaux dont j'aurai besoin pour mon projet.



Pour en savoir plus sur les permis de recherche dans le Nord canadien, consultez le [site Web](#) de Savoir polaire Canada. Communiquez avec une station de recherche établie par l'entremise du site Web du [Réseau canadien d'opérateurs de recherche nordique](#) (en anglais seulement) pour obtenir des conseils sur les processus de délivrance de permis propres aux diverses régions.

Réseautage

- J'ai communiqué avec une station de recherche établie par l'entremise du Réseau canadien d'opérateurs de recherche nordique pour discuter de mon projet de recherche, examiner les capacités de l'installation et évaluer mes besoins en équipement.
- (S'il y a lieu) J'ai communiqué avec le [Programme du plateau continental polaire](#) pour présenter une demande de soutien logistique supplémentaire. Je dois présenter ma demande au mois d'octobre de l'année précédant le projet.

Formation et logistique

- Je me suis renseigné sur la formation et le soutien logistique nécessaires pour faire de la recherche en toute sécurité dans des lieux éloignés.



Consultez votre station de recherche pour confirmer les attestations dont vous aurez besoin avant votre arrivée.



Participation

Tout au long du projet

Collectivités

- J'ai continué de communiquer avec les Premières Nations, les Métis, les Inuits et les autres collectivités nordiques les plus près de mon lieu de recherche pour les faire participer à toutes les étapes de mon projet.

Chercheurs canadiens et étrangers

- J'ai vérifié s'il y a déjà des projets en cours dans le Nord canadien qui cadrent avec mes recherches et, dans la mesure du possible, je collaborerai avec mes homologues canadiens et étrangers.

Préparation

Trois mois avant

Voyages et équipement

- J'ai une assurance maladie et une assurance pour les services d'ambulance aérienne (MEDIVAC) en cas d'urgences médicales.
- (S'il y a lieu) J'ai obtenu un document d'entrée valide pour voyager au Canada et je suis au courant de l'information sur la frontière canadienne concernant la recherche effectuée à l'étranger.
- J'ai l'équipement de sécurité personnelle nécessaire.



L'équipement spécialisé peut être limité dans les collectivités éloignées du Nord ou sur le terrain; il est donc nécessaire de bien planifier pour vous assurer d'avoir tout l'équipement de protection dont vous aurez besoin.

Suivi

Six à douze mois après

Rapports relatifs aux permis

- J'ai satisfait à toutes les exigences en matière de rapports énoncées dans mes permis de recherche.

Suivi auprès des collectivités

- Conformément à la stratégie de participation que j'ai élaborée avec les administrations locales, j'ai fait participer activement les Premières Nations, les Métis, les Inuits et les autres résidents du Nord à mon projet et j'ai communiqué les résultats de mes recherches aux collectivités.



Cette carte illustre l'étendue approximative des régions du Nord canadien